

Mariage avec mon ami en situation irrégulière

Par Kimia, le 19/12/2011 à 21:11

Bonjour!

Nous avons déposé notre dossier de mariage dans le 93.Mon chéri est en situation irrégulière sans emploi et moi française sans emploi(arrêt volontaire de mon job pour m installer ici avec lui, donc ne touche pas de chômage, ni d aide social par choix personnel).Nous sommes hébérgé, nous avons joint à notre dossier des factures à notre nom de Véolia, gaz de france, abo SFR,compte postal, attestation de la CAF disant que nous ne bénéficions pas de leur aide car le loyer n'est pas à notre nom + solidarité transport pour lui! Malgrès tout cela, ils nous disent qu ils manquent encore des justificatifs sur l'adresse.Nous sommes un peu perdu, ne sachant pas si ils essaient de nous mettre des bâtons dans les roues vu sa situation ou si effectivement tous ses justificatifs ne suffisent pas lors d'un hébérgement?Est-il possible de continuer les démarches si je retourne vivre en suisse pour travailler et que mon ami restes en France sachant qu il est en situation irrégulière ou dois-je nécéssairement vivre en France?Merci pour vos idées et réponses.Salutations à tous